

LES ECOLES FRANCO-ARABES PUBLIQUES ET L'ELARGISSEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION AU SENEGAL: ETUDE DE CAS DE LA CIRCONSCRIPTION DE MBACKE

MAMADOU MBENDA FALL

Doctorant en Sciences de l'Éducation

*Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK), Sénégal
afall68@live.fr*

Pr Mamadou Vieux Lamine SANÉ

SCE

Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK), Sénégal

Résumé:

Dans sa quête d'une éducation plus inclusive, le Sénégal a progressivement diversifié son offre scolaire afin de répondre aux attentes d'une population marquée par des références religieuses, linguistiques et culturelles spécifiques. C'est dans cette perspective qu'ont été instituées, à partir de 2002, les écoles franco-arabes publiques (EFA), conçues comme un modèle alternatif combinant l'enseignement du français et de l'arabe. Le présent article analyse la contribution de ce dispositif à l'élargissement de l'accès à l'éducation dans la circonscription de Mbacké, souvent présentée comme une zone de résistance relative à l'école classique. L'étude adopte une approche mixte fondée sur l'analyse documentaire, les questionnaires et les entretiens. Les résultats montrent que les EFA ont favorisé une progression remarquable des effectifs scolaires et renforcé l'adhésion des communautés à l'école publique. Toutefois, cette dynamique quantitative s'accompagne de limites importantes liées à la qualification bilingue du personnel, à l'insuffisance des infrastructures, à la faiblesse des équipements et à la discontinuité des parcours scolaires au-delà du cycle élémentaire. L'article conclut que les EFA constituent un levier pertinent de démocratisation scolaire, mais que leur efficacité durable dépend d'un renforcement institutionnel, pédagogique et structurel.

Mots-clés : Écoles franco-arabes publiques ; accès à l'éducation ; bilinguisme scolaire ; demande sociale ; Mbacké ; Sénégal.

Abstract :

As part of its efforts to broaden educational access, Senegal has progressively diversified its schooling provision in order to respond to the religious, linguistic and socio-cultural expectations of its population. In this context, public Franco-Arabic schools (Écoles franco-arabes publiques, EFA) were introduced from 2002 onward as an alternative model combining French and Arabic instruction. This article examines the contribution of this model to widening access to education in the district of Mbacké, an area often described as relatively resistant to conventional public schooling. The study adopts a mixed-methods approach based on documentary analysis, questionnaires and interviews. Findings show that EFA have significantly increased enrolment and improved community acceptance of public schooling. However, this quantitative expansion is accompanied by important limitations related to teachers' bilingual competencies, insufficient infrastructure, lack of equipment and weak educational continuity beyond primary level. The article concludes that EFA represent a relevant instrument for educational democratization, but that their long-term effectiveness depends on stronger institutional, pedagogical and structural support.

Introduction

Depuis les indépendances, la politique éducative sénégalaise est confrontée à une tension persistante entre l'objectif de généralisation de l'accès à l'école et la nécessité d'adapter l'offre éducative aux réalités socioculturelles du pays. Si l'école publique de tradition francophone a longtemps constitué le cadre dominant de scolarisation, elle n'a pas toujours répondu aux attentes d'une partie des

populations, particulièrement dans les espaces où l'ancrage religieux et l'attachement à l'enseignement arabo-islamique demeurent très forts. Dans ce contexte, la diversification de l'offre éducative s'est progressivement imposée comme une stratégie centrale de démocratisation scolaire. Comme le rappelle le Ministère de l'Éducation nationale (2018), la politique sectorielle récente place l'inclusion et l'élargissement de l'accès au cœur de la transformation du système éducatif sénégalais . pour répondre à cet impératif d'élargissement de l'accès, des initiatives impliquant plusieurs acteurs ont été tentées

Au niveau déconcentré, ces stratégies avec la contribution des IEF, des ONG entre autres, ont permis d'enrôler beaucoup de filles dans le système et par conséquent de booster considérablement le TBS de la région qui passe de 56,20% à 60,58% en 2009.

Dans le même sillage, les collectivités territoriales tentent bien que mal de jouer leur partition compte tenu des compétences qui leur sont transférées en matière de construction de structures d'accueil, de réhabilitation, d'entretien d'infrastructures, d'équipements éducatifs et surtout en matière de mobilisation de ressources(fonds d'attribution à allouées annuellement aux écoles). Cette politique de décentralisation, désormais irréversible devrait permettre de mieux répondre aux exigences de développement économique, social et culturel du pays en responsabilisant davantage les collectivités et les acteurs à la base.

En dehors des collectivités territoriales, les partenaires ont aussi fait des interventions dans le domaine

de l'éducation dans la région de Diourbel où se trouve la circonscription de Mbacké. Parmi ces partenaires, on peut retenir le cas de l'USAID avec sa contribution en matière de construction d'écoles et d'allocation de bourses aux apprenants orphelins. C'est aussi le cas de Child fund avec le parrainage d'enfants âgés de 4 à 8 ans. On peut également évoquer l'apport du PALAM dans le cadre de l'alphabétisation mais aussi l'apport de World vision avec la mise en place de cantines scolaires, la dotation des apprenants en fournitures scolaires. L'apport du PAEF est aussi salutaire à travers les stratégies développées dans le cadre de la promotion de l'accès et le maintien des filles à l'école

Les interventions de ces partenaires internationaux et organismes nationaux dans le renforcement des structures d'accueil ont fortement milité en faveur de l'accès

Par ailleurs, la lettre de politique générale de développement pour le secteur de l'éducation et de la formation indique en substance que la politique éducative mise en place est centrée l'inclusion et le renforcement de l'éducation de base.

Ainsi , l'élargissement de l'accès trouve une place centrale dans une politique éducative qui cherche à doter le pays de ressources humaines suffisantes et e qualité.

Dans le souci de réaliser ce grand pari, plusieurs stratégies ont été initiées. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'introduction du modèle alternatif EFA dans les zones dites de résistance à l'offre classique à partir de 2002. Les premières expérimentations ont eu lieu dans des bassins d'expérimentation dont la circonscription de Mbacké.

Ce modèle entend articuler deux ambitions : d'une part, améliorer l'accès à l'éducation dans les zones de faible scolarisation ; d'autre part, rapprocher l'école publique des attentes sociales en y intégrant l'enseignement de l'arabe et une dimension religieuse plus visible. Pour Villalón et Bodian (2012), l'introduction de l'éducation arabo- islamique dans l'enseignement public s'explique précisément par la volonté de répondre à une demande sociale durablement exprimée. Dans le même sens, D'Aoust (2013) montre que les EFA relèvent d'un processus d'hybridation entre normes éducatives étatiques et référents religieux locaux.

La circonscription de Mbacké constitue un terrain particulièrement pertinent pour analyser cette innovation. Historiquement marquée par une forte influence religieuse et par des difficultés d'adhésion à l'école classique, cette zone offre un cadre empirique éclairant pour évaluer la capacité des EFA à transformer les rapports des communautés à la scolarisation. Le présent article examine donc le rôle des écoles franco-arabes publiques dans l'élargissement de l'accès à l'éducation à Mbacké, tout en interrogeant les limites structurelles, pédagogiques et institutionnelles de ce modèle.

Après plus de vingt ans de mise e œuvre, il s'agit dans cette étude d'essayer de mesurer l'impact de ce modèle alternatif dans l'élargissement de l'accès dans la circonscription éducative de Mbacké.

Pour ce faire, nous passerons successivement en revue, la problématique de l'étude, la méthodologie, la présentation des données recueillies avant de les discuter et finir avec la conclusion.

1. Problématique

L'introduction des écoles franco-arabes publiques répond à une préoccupation majeure de la politique éducative sénégalaise : réduire les inégalités d'accès à l'éducation dans les zones où l'école classique peine à mobiliser les familles. Malgré les efforts consentis par l'État en matière de construction d'infrastructures, de recrutement d'enseignants et de pilotage sectoriel, certaines circonscriptions continuent d'afficher des indicateurs de scolarisation relativement faibles. Mbacké apparaît, à cet égard, comme un espace où les résistances à l'école formelle ont longtemps été expliquées par l'inadéquation entre l'offre publique et les références socio religieuses des populations.

Les EFA ont été conçues comme une réponse à cette situation. En intégrant le français et l'arabe dans le cursus et en accordant une place plus visible à l'éducation religieuse, elles ambitionnent de rendre l'école publique plus acceptable socialement. Toutefois, cette innovation soulève plusieurs questions. L'implantation des EFA permet-elle réellement de rassurer les populations réticentes à l'école classique ? Favorise-t-elle effectivement l'augmentation des effectifs scolaires ? Les conditions concrètes de fonctionnement de ces écoles permettent-elles de garantir la qualité et la durabilité du modèle ?

À partir de ces constats, la question centrale de cette recherche est la suivante : dans quelle mesure les écoles franco-arabes publiques contribuent-elles à l'élargissement de l'accès à l'éducation dans la circonscription de Mbacké ? Cette interrogation générale s'accompagne de deux sous-

questions : comment les EFA répondent-elles à la demande sociale locale ? Quelles contraintes limitent leur efficacité dans la durée ? L'hypothèse générale défendue ici est que les EFA constituent un levier pertinent d'élargissement de l'accès à l'éducation dans les zones de résistance à l'école classique, mais que leur impact demeure partiellement limité par des difficultés liées au bilinguisme effectif du personnel, à l'insuffisance des ressources matérielles et à la faible continuité des parcours éducatifs.

L'analyse de cette série de questions constituera la base de la recherche que nous proposons de mener sur l'impact des EFA publiques sur l'élargissement de l'accès dans la circonscription de Mbacké.

2. Cadre théorique

Le cadre théorique de cette étude repose sur trois entrées complémentaires : la demande sociale d'éducation, le bilinguisme scolaire et l'efficacité des politiques de diversification de l'offre éducative.

La première entrée est celle de la demande sociale d'éducation. Dans plusieurs contextes africains, l'école ne se réduit pas à une institution de transmission des savoirs ; elle est aussi un espace de négociation entre l'État, les communautés et les références culturelles. Au Sénégal, la question de l'intégration de l'arabe et de l'éducation islamique dans l'enseignement public traduit précisément cette interaction entre politique scolaire et attentes sociales. Villalón et Bodian (2012) montrent que l'État a progressivement intégré cette demande religieuse afin de réduire la distance entre l'école officielle et les populations

qui s'en sentaient éloignées. D'Aoust (2013) insiste, de son côté, sur le caractère hybride de ces dispositifs, situés à l'intersection des normes publiques et des logiques éducatives locales.

La deuxième entrée concerne le bilinguisme scolaire. En théorie, un dispositif bilingue suppose plus que la simple cohabitation de deux langues dans les emplois du temps ; il implique une ingénierie pédagogique spécifique, des maîtres formés à la didactique du bilinguisme, des curriculums articulés et des pratiques de médiation linguistique. Or, Gueye (2008) montre que, dans les écoles franco-arabes publiques, la juxtaposition du français et de l'arabe s'accompagne souvent d'une faible coordination pédagogique et d'une formation insuffisante des enseignants, ce qui fragilise l'effectivité du projet bilingue.

La troisième entrée porte sur la diversification de l'offre éducative comme stratégie de démocratisation scolaire. Dans cette perspective, l'efficacité d'un modèle ne se mesure pas uniquement à sa conformité institutionnelle, mais aussi à sa capacité à accroître la fréquentation scolaire, à réduire les résistances sociales et à améliorer l'équité territoriale. CAMARA et DIA (2020) rappellent ainsi que l'enseignement franco-arabe au Sénégal s'est consolidé dans une logique d'accommodation stratégique entre exigences de reconnaissance institutionnelle et volonté de préserver une identité arabo-islamique. L'analyse des EFA doit donc articuler leur apport en matière d'accès avec les limites structurelles qui conditionnent leur pérennité.

3. Méthodologie

Cette recherche s'inscrit dans une démarche mixte, mobilisant à la fois des données quantitatives et qualitatives. Elle adopte une logique d'étude de cas centrée sur la circonscription de Mbacké, en raison du caractère emblématique de ce terrain pour l'analyse des résistances à l'école classique et de l'implantation progressive des écoles franco-arabes publiques.

La population de référence est constituée des 49 EFA que compte la circonscription pédagogique de Mbacké. Pour les besoins de l'enquête, un échantillon de 24 écoles a été retenu selon un critère géographique, comprenant 6 écoles en milieu urbain et 18 écoles en milieu rural, soit près de la moitié de l'ensemble des EFA de la circonscription. Ce choix permet de tenir compte des différences territoriales susceptibles d'influer sur les conditions d'accès à l'éducation et sur le fonctionnement des établissements.

La collecte des données s'est appuyée sur trois techniques complémentaires. D'abord, des questionnaires ont permis de recueillir des informations sur le fonctionnement des écoles, les caractéristiques linguistiques du personnel, les flux d'élèves et les perceptions relatives au modèle EFA. Ensuite, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'acteurs institutionnels et éducatifs, notamment des directeurs d'école et de l'Inspecteur de l'Éducation et de la Formation de Mbacké, afin de mieux comprendre les logiques d'implantation et les difficultés rencontrées. Enfin, une analyse documentaire a porté sur les

statistiques scolaires, les textes officiels et les documents relatifs à la politique éducative sénégalaise.

Les données quantitatives ont été traitées à partir de statistiques descriptives simples, principalement des effectifs, des fréquences et des pourcentages. Les données qualitatives issues des entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique centrée sur les perceptions du modèle, les justifications de son implantation et les contraintes de mise en œuvre. Ce croisement méthodologique vise à mieux articuler la dynamique mesurable des effectifs avec l'interprétation sociale et institutionnelle des résultats.

4. Présentation des résultats

L'analyse consistera, ici, à établir des liens logiques entre les questions de recherche, les données collectées.

La présentation et l'analyse des résultats de la recherche laissent apparaître un certain nombre d'informations dont l'interprétation permettra de donner une réponse argumentée à la problématique du sujet.

- tableau1: : profil du personnel

Indicateur	Valeur
Directeurs maîtrisant le français et l'arabe	12,5 %
Enseignants maîtrisant le français et l'arabe	37,5 %
Écoles recevant des élèves venant des écoles classiques	62,5 %
Écoles enregistrant des départs vers les écoles classiques	62,5 %
Avis favorables à la généralisation des EFA	100 %
Reconnaissance de l'apport religieux des EFA	100 %

-Tableau2: evolution des effectifs des EFA

Année scolaire	Effectif total
2002-2003	50
2021-2022	12 018
2022-2023	11 365
2023-2024	13 711
2024-2025	14 488
2025-2026	15 377

Les données recueillies montrent une progression des effectifs des écoles franco-arabes publiques dans la circonscription de Mbacké. Les inscriptions passent de 50 élèves en 2002-2003, au moment de l'implantation initiale du

modèle, à 15 377 élèves en 2025-2026. Dans le même temps, le nombre d'établissements évolue d'une seule école à 49 écoles. Cette évolution traduit une forte expansion du modèle et révèle son rôle significatif dans l'élargissement de l'accès à l'éducation.

L'interprétation de cette croissance appelle toutefois une précision statistique importante. Il ne convient pas de parler d'une hausse de plus de 300 % ; les effectifs ont en réalité été multipliés par plus de 307. Cette dynamique suggère que les EFA ont constitué un instrument efficace de mobilisation scolaire dans une zone longtemps marquée par des difficultés de recrutement au niveau élémentaire.

Les résultats de l'enquête indiquent également que les EFA bénéficient d'une forte acceptabilité auprès des acteurs interrogés. Ainsi, 100 % des répondants se déclarent favorables à la généralisation du modèle dans la circonscription, et 100 % reconnaissent sa contribution au renforcement de la culture religieuse des apprenants. Ces résultats confirment que les EFA ne sont pas perçues uniquement comme un dispositif scolaire, mais également comme un cadre éducatif plus conforme aux attentes axiologiques d'une partie des communautés locales.

Cette légitimité sociale se manifeste aussi à travers les flux d'élèves entre les EFA et l'école classique. Selon les données recueillies, 62,5 % des écoles enregistrent des arrivées d'élèves issus des écoles classiques, et la même proportion observe des départs vers ces dernières. Cela montre que les deux modèles coexistent dans un même espace éducatif et que les familles arbitrent entre eux en

fonction de leurs représentations, de leurs attentes et des opportunités disponibles.

Si les EFA reposent officiellement sur un enseignement bilingue français-arabe, les résultats montrent une mise en œuvre très inégale de cette ambition. Seuls 12,5 % des directeurs et 37,5 % des enseignants maîtrisent effectivement les deux langues d'enseignement. Ces taux révèlent un décalage important entre les prescriptions institutionnelles et les réalités du terrain. Ils confirment, dans le cas de Mbacké, les analyses de Gueye (2008) sur les limites pédagogiques et formatives de l'enseignement bilingue dans les écoles franco-arabes publiques.

Les entretiens et la synthèse des problèmes formulés par les directeurs mettent enfin en évidence plusieurs obstacles majeurs : l'enclavement de certaines écoles, l'insuffisance des moyens financiers des familles, l'exode rural, l'abandon des filles pour cause de mariage ou de grossesse précoces, le manque d'équipements et l'insuffisance des structures d'accueil au cycle moyen. Ces contraintes montrent que l'accroissement des effectifs, aussi important soit-il, ne suffit pas à garantir un accès durable et équitable à l'éducation.

5. Discussion des résultats

Les résultats obtenus confirment d'abord que les écoles franco-arabes publiques constituent une réponse crédible à une demande sociale spécifique. Dans un espace comme Mbacké, où l'école classique a longtemps été perçue comme insuffisamment arrimée aux référents religieux des

communautés, les EFA semblent avoir contribué à réduire la distance symbolique entre l'école publique et les populations. Ce constat rejoint les analyses de Villalón et Bodian (2012), selon lesquelles l'État sénégalais a progressivement intégré l'éducation arabo-islamique dans sa stratégie de réforme scolaire afin de mieux capter les publics jusque-là attirés par d'autres formes d'enseignement.

Les données empiriques de l'étude tendent également à montrer que l'efficacité des EFA est d'abord sociale et quantitative. Leur principale force réside dans leur capacité à attirer des élèves et à inscrire l'école publique dans un registre culturellement plus acceptable. En revanche, cette efficacité ne se traduit pas automatiquement par une cohérence pédagogique aboutie. Le faible niveau de bilinguisme des personnels confirme l'existence d'un écart entre le projet officiel d'enseignement bilingue et ses conditions réelles de mise en œuvre. Sur ce point, les résultats corroborent les conclusions de Gueye (2008), pour qui l'enseignement franco-arabe public au Sénégal risque de produire un bilinguisme à interférences plutôt qu'une maîtrise articulée des deux langues. Dans son article, GUEYE fait un rappel des faits historiques qui ont présidé l'introduction de ce modèle alternatif avec de la prise en compte de l'enseignement religieux et la langue arabe comme médium et objet d'apprentissage et d'enseignement. Il signale que les écoles franco arabes répondent favorablement à la demande sociale des populations soucieuses d'une éducation plus efficace et conforme aux préceptes de l'islam.

Toutefois, GUEYE reconnaît qu'au-delà de l'engouement général suscité par le modèle EFA, la problématique des principes et des modalités d'organisation se pose encore avec acuité.

Pour GUEYE, le dispositif stratégique des EFA loin de s'inscrire dans une dynamique de bilinguisme, utilise encore les mêmes méthodes que les écoles classiques. Sous ce rapport, GUEYE préconise de doter les EFA de moyens pédagogiques de nature à situer l'action éducative dans une perspective bilingue.

Toujours selon GURYE, la forme du rapport de partenariat entre le français et l'arabe au niveau des EFA pose un problème de logique et de cohérence. En effet, c'est en français que s'enseignent toutes les disciplines fondamentales (mathématiques, étude du milieu) alors que l'arabe ne constitue qu'un médium d'enseignement pour les matières islamiques (pratiques cultuelles, fiqh, hadith, sirat tawhid et histoire de l'islam).

Par ailleurs, le bilinguisme pose le problème des rapports linguistiques entre les deux langues en question et les langues maternelles dans lesquelles les apprenants ne sont pas encore scolarisés.

A ces situations, s'ajoute la question essentielle relative à l'identité socio-culturelle des apprenants dans la mesure où les rapports entre le français et l'arabe confrontent ces derniers à des valeurs culturelles souvent différentes de leur univers sociologique.

Fort de cette analyse, GUEYE propose de réfléchir sur les fondements, la conception et les principes pédagogiques

les plus aptes à promouvoir l'efficacité des enseignements-apprentissages dans les EFA publiques.

Au terme de son étude, GUEYE arrive à la conclusion que l'option franco arabe eu égard à sa contribution au relèvement du taux d'accès, mérite qu'on lui accorde un intérêt considérable par rapport à son organisation si l'on ambitionne de pérenniser ou de généraliser le modèle. Le bilinguisme que ce modèle induit exige que les enseignants soient plus outillés dans une perspective bilingue si l'on veut s'éloigner du bilinguisme à interférences qui est actuellement en cours dans les EFA.

Par ailleurs, les difficultés relevées dans l'enquête invitent à nuancer la portée de l'innovation. L'insuffisance des infrastructures, la rareté des enseignants maîtrisant l'arabe, la faiblesse des moyens des familles et l'absence de débouchés scolaires suffisamment structurés au-delà du cycle élémentaire fragilisent la durabilité du modèle. En ce sens, les EFA ne sauraient être considérées comme une solution autosuffisante à la question de l'accès. CAMARA et DIA (2020) soulignent d'ailleurs que l'histoire de l'enseignement franco-arabe au Sénégal est traversée par des enjeux de reconnaissance institutionnelle, d'adaptation curriculaire et d'insertion éducative.

Dans le même ordre d'idées, Sow. I, (2007) dans son mémoire de fin de formation à l'Ecole Nationale d'Administration a abordé la problématique des EFA dans une approche générale. IL a étudié l'impact de ces EFA sur le secteur de l'éducation en les articulant aux différentes composantes du PDEF cinq ans après leur avènement.

Son étude lui a permis de faire le tour de la question en général et plus particulièrement dans le sous secteur de l'enseignement élémentaire dans la circonscription de Mbacké. Ainsi il a tenté de mesurer l'impact de ces EFA publiques dans le secteur de l'éducation en termes d'élargissement de l'accès, d'amélioration de la qualité et d'efficacité de la gestion conformément aux composantes du PDEF.

Il ressort de son étude que ces écoles ont sensiblement impacté de manière positive l'éducation dans ladite circonscription. Toutefois l'analyse a révélé que des difficultés subsistent et ont notamment pour noms :

- la faiblesse du TBS
- un taux de réussite au CFEE peu reluisant
- des difficultés dans le fonctionnement et le pilotage des EFA (difficultés d'ordre didactique, administratif, gestion des ressources humaines).

Au total, l'étude de SOW, I. a abordé de manière générale l'impact des EFA sur le système éducatif en l'articulant aux trois composantes du PDEF à savoir l'accès, la qualité et la gestion. De ce point de vue, elle ne permet pas de mesurer l'impact de ce modèle alternatif sur chaque composante et notamment sur l'élargissement de l'accès qui est l'objet de notre étude.

Au bout du compte, tous ces écrits convoqués dans cette discussion de la littérature ont, certes, abordé la question des EFA mais ont occulté la problématique de

l'élargissement de l'accès dans un système éducatif déterminé à réaliser la scolarisation universelle.

Enfin, la discussion met en lumière un enjeu plus large de gouvernance éducative. Les EFA posent la question de la manière dont un système éducatif peut concilier pluralité culturelle, exigences de qualité et impératif d'équité. Leur expérience à Mbacké montre qu'une politique d'élargissement de l'accès gagne en efficacité lorsqu'elle s'appuie sur les réalités sociales locales. Toutefois, comme le rappelle le Ministère de l'Éducation nationale (2018), cette contextualisation ne peut produire ses effets que si elle s'accompagne d'un encadrement institutionnel robuste.

6. Conclusion

Cette étude contribue à montrer que l'introduction du modèle EFA à l'élémentaire est une option éducative dont l'intérêt institutionnel et socio culturel ne peut être apprécié qu'à l'aune du soutien et de l'appui que lui apportent les populations majoritairement musulmanes.

L'étude a montré qu'une telle option, au-delà de la popularité et de la contribution qu'elle apporte au relèvement progressif du taux de scolarisation, mériterait qu'on lui consacre toute l'attention que requiert son organisation pédagogique.

En d'autres termes, l'enseignement bilingue qu'elle induit devrait pouvoir se démarquer dans sa planification, ses approches, ses modalités d'apprentissage et

d'enseignement que décrit la cohabitation de l'arabe et du français;

Sous ce rapport, le bilinguisme qu'appelle l'arabe, par sa cohabitation avec le français nécessiterait qu'on lui consacre un enseignement approprié, susceptible d'assurer les bases de son amélioration à travers le processus d'acquisition. Il y va de l'avenir même de l'innovation pédagogiques qui, en fait, a besoin de former des bilingues suffisamment polyvalents pour servir de relèvements et contribuer à la pérennisation de l'option franco arabe.

Pour ce faire, le minimum serait aujourd'hui de recruter au niveau des EFA publiques des enseignants capables d'intervenir dans une perspective de bilinguisme. Il convient aussi d'ouvrir des sessions de formation à l'enseignement bilingue et de développer des programmes mettant en œuvre les mêmes contenus notionnels.

En tout état de cause, maintenir l'enseignement bilingue sous sa démarche méthodologique actuelle reviendrait à opter pour un bilinguisme à interférences, d'autant plus hypothétique que les apprenants n'auront pas atteint dans leur langue maternelle le seuil minimal exigible à l'apprentissage de toute langue étrangère.

Cependant, l'étude met également en évidence plusieurs fragilités. L'ambition bilingue des EFA demeure partiellement compromise par la faiblesse des compétences linguistiques du personnel et par l'absence d'une véritable ingénierie pédagogique adaptée. À cela s'ajoutent des contraintes matérielles, sociales et institutionnelles qui limitent la portée du modèle : enclavement, pauvreté des ménages, abandon scolaire des filles, insuffisance des

équipements et discontinuité des parcours après l'élémentaire.

Au total, les EFA peuvent être considérées comme un levier réel de démocratisation scolaire, à condition que leur expansion s'accompagne d'un investissement plus soutenu de l'État et des partenaires éducatifs dans la formation bilingue des enseignants, l'amélioration des infrastructures, l'équipement des établissements et l'organisation d'une continuité curriculaire vers les cycles supérieurs. De futures recherches pourraient approfondir les effets des EFA sur la qualité des apprentissages, les trajectoires des élèves et l'insertion des diplômés dans les différents segments du système éducatif sénégalais.

Source : données de l'enquête de terrain issues du document de base révisé.

Source : synthèse des données statistiques reprises et harmonisées à partir du document initial.

Bibliographie

CAMARA El Hadji Malick Sy et DIA Mouhamadou Mansour, 2020. « Dynamiques de l'enseignement franco-arabe au Sénégal : entre exigence et accommodation stratégique » Revue Gabonaise de Littérature et Sciences Humaines.

D'AOUST Sophie, 2013. « Écoles franco-arabes publiques et daaras modernes au Sénégal : hybridation des ordres

normatifs concernant l'éducation » in Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs.

GUEYE Cheikh, 2008. « L'enseignement bilingue au Sénégal : défis pédagogiques dans les écoles élémentaires publiques de statut franco-arabe » in Liens N°11, p18 .

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2018. Lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation et de la formation (LPGS-EF) 2018-2030, Dakar.

VILLALÓN Leonardo A. et BODIAN Mamadou, 2012. Religion, demande sociale, et réformes éducatives au Sénégal, in Africa Power and Politics Programme, Research Report 05, London.